

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

H3. Poursuite de la formation après une certification secondaire II

Selon une enquête menée par le SRED en janvier 2019 auprès des diplômés 2017, la poursuite d'une formation supérieure est quasi la règle après une maturité gymnasiale (90% des diplômés) ou spécialisée (84%). La maturité professionnelle est elle aussi majoritairement orientée vers une poursuite des études (principalement en HES) avec près de 60% des diplômés concernés. Après un certificat de l'ECG, outre les poursuites d'études vers le tertiaire, les orientations se font également fréquemment vers d'autres titres de niveau secondaire II. Pour les CFC, la poursuite d'études concerne davantage ceux qui ont obtenu leur titre en école (35%) que par la voie duale (10%). Quant à l'AFP, elle permet à un tiers des jeunes qui l'ont obtenue de poursuivre leur formation en CFC.

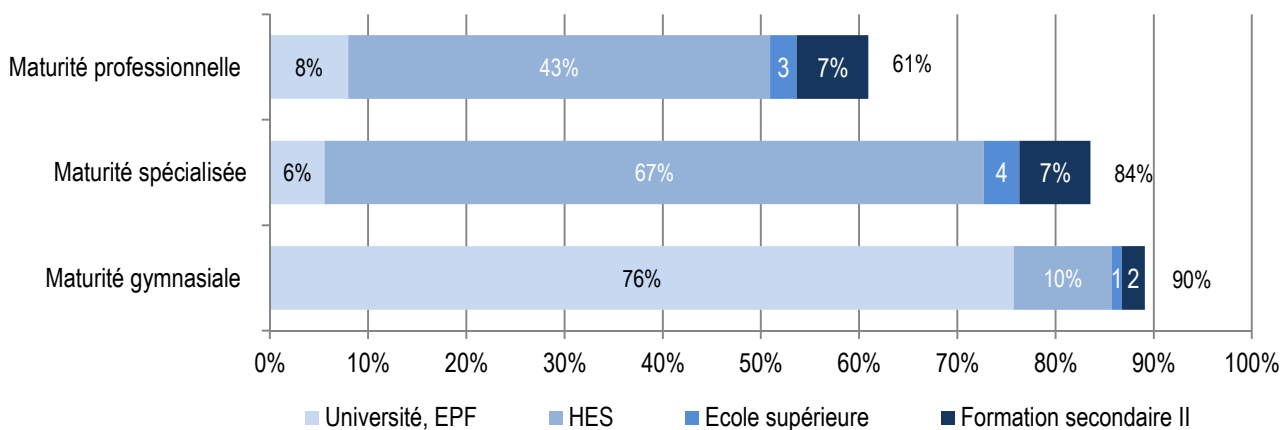
Après l'obtention d'une certification de niveau secondaire II, alors que certains jeunes décident d'entrer dans la vie active (voir fiche H2. **Accès au marché du travail**), d'autres prennent le parti de poursuivre des études. Même si ces derniers sont proportionnellement plus nombreux après l'obtention d'un titre généraliste, il faut souligner que depuis la mise en place des maturités professionnelles, des hautes écoles spécialisées (HES) et de la « passerelle Dubs » entre maturité professionnelle ou spécialisée et hautes écoles universitaires (HEU), les détenteurs de titres professionnels continuent plus fréquemment des études.

Une enquête menée périodiquement par le SRED permet de connaître la situation des diplômés du secondaire II, 18 mois après l'obtention de leur titre (voir **Pour comprendre ces résultats**). D'une manière générale, la poursuite d'études ne se fait pas nécessairement directement après l'obtention d'un titre de niveau secondaire II. Diverses activités peuvent s'intercaler avant elle comme, par exemple, des séjours linguistiques, des activités citoyennes (service civil ou militaire) ou des périodes d'emploi. De même, la poursuite d'études post-diplôme n'est pas nécessairement exempte de réorientations. Tous diplômés confondus, un peu moins de la moitié des certifiés connaissent une transition indirecte entre le moment où ils obtiennent leur titre secondaire II et la situation de formation exercée 18 mois après (voir fiche H1. **Situation 18 mois après une certification secondaire II**). Ceci illustre le caractère fréquemment non linéaire du processus de transition qui s'étend de la fin de l'école obligatoire jusqu'à l'entrée dans la vie active.

Trois types de maturités menant à des orientations différenciées

Après la *maturité professionnelle*, la poursuite d'études se fait principalement vers les HES (voir H3.a). Parmi la volée de diplômés 2017, on estime qu'une cinquantaine de jeunes (8%) ont rejoint l'université après une passerelle Dubs (voir **Pour comprendre ces résultats**). On constate néanmoins des orientations différenciées selon le domaine professionnel de la maturité professionnelle (et du CFC) : par exemple, les titulaires d'une maturité professionnelle technique poursuivent plus fréquemment des études (79%) que les autres détenteurs de maturité professionnelle (55%). Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation : d'une part, les perspectives d'études supérieures sont plus larges pour ces diplômés (HEG, HEPIA, formation en école supérieure [ES]) ; d'autre part, les diplômés du domaine technique sont plus jeunes que dans les autres domaines professionnels (voir fiche G2. **Type de diplôme et âge à l'obtention**) et leur profil scolaire est plus élevé à la sortie du cycle d'orientation (CO). On observe notamment que 83% des maturités professionnelles techniques sont ainsi obtenues dans le cadre de cursus intra (dont les conditions d'admission à l'issue du CO sont identiques à celles exigées pour aller au Collège de Genève), alors que ce taux est de 53% pour les autres maturités professionnelles.

H3.a Formation suivie par les titulaires d'une maturité, 18 mois après l'obtention de leur titre, volée des diplômés 2017



N.B. 1'487 jeunes obtiennent une maturité gymnasiale et sont en formation 18 mois plus tard ; la formation ultérieure n'est pas connue pour 14 d'entre eux.

Source : SRED/Enquête EOS - Volée des diplômés 2017.

Après une *maturité spécialisée*, on constate, par rapport à la volée 2015, un taux de poursuite d'études stable (84%). C'est également majoritairement vers les HES que se dirigent les diplômés (67%) (voir **H3.a**), principalement dans les hautes écoles du domaine de la santé (38%) et du travail social (19%). Ces orientations sont en partie le reflet de la répartition des élèves dans les différentes options de la maturité spécialisée (santé 45% et travail social 32% dans la volée des diplômés 2017). Relevons aussi quelques orientations vers la HEP Vaud après une maturité spécialisée dans le domaine de la pédagogie (moins de 5%). Les écoles supérieures (ES) ne représentent que 4% des orientations (2% dans la volée 2015), avec principalement l'École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance (ESEDE). Par ailleurs, 6% des titulaires de la maturité spécialisée ont rejoint l'université via la passerelle Dubs. Les autres orientations de niveau secondaire II, principalement des formations CFC, concernent un peu moins d'une trentaine de diplômés.

Au moment de l'enquête (janvier 2019), 90% des titulaires d'une *maturité gymnasiale* obtenue en juin 2017 sont en formation, principalement dans une HEU (université, école polytechnique fédérale [EPF]) (voir **H3.a**). Cette proportion, relativement stable depuis de nombreuses années et similaire à celle qui peut être observée dans le canton de Vaud, montre le caractère quasi exclusif des orientations post-maturité gymnasiale. Les diplômés qui déclarent d'autres activités (5% sont en emploi ou recherche d'emploi, 5% effectuent leurs obligations civiles ou militaire, un voyage ou un séjour linguistique) sont dans une situation souvent provisoire dans la mesure où ils pensent changer de situation à court terme, la plupart pour commencer ou reprendre une formation.

La transition entre l'obtention du certificat de maturité gymnasiale et les études suivies 18 mois plus tard n'est cependant pas toujours directe : 46% des diplômés ont ainsi connu une ou plusieurs activités entre l'obtention de leur titre et le moment de l'enquête qui intervient 18 mois plus tard. Par exemple, 12% des jeunes déclarent avoir interrompu une formation avant d'en commencer une autre, 12% ont effectué auparavant un séjour linguistique et 9% ont effectué leurs obligations militaires ou civiles. Cela étant, la situation 18 mois après l'obtention d'une maturité gymnasiale est assez fortement structurée selon l'option spécifique (OS) choisie durant le cursus.

On retrouve chez les titulaires d'une maturité gymnasiale obtenue en 2017 à peu près la même configuration que les années précédentes, avec néanmoins quelques légères variations entre les volées de 2015 et 2017. On constate ainsi une légère augmentation des orientations vers une HES (de 11% à 13%) ou vers la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (de 15% à 17%). À l'inverse, il y a une faible diminution des orientations vers une faculté de médecine (de 15% à 11%). Cela peut s'expliquer en partie par le fait que (i) moins de jeunes ont choisi l'OS biologie et chimie dans la volée 2017 (par rapport à 2015) et (ii) les élèves du profil biologie et chimie se dirigent un peu moins en faculté de médecine et un peu plus souvent en faculté des sciences. Pour les autres profils de la maturité gymnasiale, les orientations sont assez comparables entre les volées de 2015 et 2017.

Certaines orientations sont habituellement privilégiées, comme par exemple entre l'option *langues anciennes* et la faculté des lettres, entre l'option *langues modernes* et la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, entre l'option *physique et application des mathématiques* et la faculté des sciences ou une école polytechnique, entre l'option *biologie et chimie* et les facultés de médecine ou des sciences, ou encore entre l'option *économie et droit* et les facultés d'économie et de droit (voir **H3.b**). Néanmoins, ces orientations ne sont de loin pas univoques. Par exemple, 21% des titulaires d'une maturité gymnasiale option *langues anciennes* fréquentent la faculté de médecine ou des sciences 18 mois après ; 8% de ceux qui ont une option *langues modernes* sont en faculté d'économie ; 12% de ceux qui avaient un profil *biologie et chimie* sont, 18 mois après, étudiants en psychologie ou en sciences de l'éducation, de même que 18% des titulaires d'une maturité option *économie et droit*. Cette répartition illustre le caractère double de la maturité gymnasiale : généraliste et orientée en même temps.

Pour certains, le profil de la maturité est clairement une préorientation dans un domaine qu'ils vont approfondir dans leurs études supérieures, alors que pour d'autres, le profil de la maturité est un choix qui permet de tester et d'aborder des champs disciplinaires qui n'ont pas de rapport direct avec l'orientation envisagée, que ce soit par volonté d'ouverture à des domaines d'intérêt différents ou pour des raisons plus « stratégiques » (réputation, exigences, etc.).

Les jeunes dotés d'un profil artistique (*arts visuels* ou *musique*) sont ceux qui fréquentent proportionnellement le plus souvent une HES, comme par exemple la Haute école d'art et de design (HEAD) ou la Haute école de musique (HEM), qui offrent une gamme importante de formations directement liées à ces disciplines, ce que ne fait que marginalement l'université.

H3.b Orientation dans les hautes écoles des titulaires de maturité gymnasiale, selon l'option spécifique suivie, volée des diplômés 2017

	Nombre total de diplômés	Droit	Médecine	Lettres	Sciences	Psychologie et sciences de l'éducation	Traduction	Sciences de la société	Économie et management	EPF	HES	Total
Langues anciennes	86	17%	9%	22%	12%	9%	0%	10%	1%	6%	13%	100%
Langues modernes	319	10%	9%	12%	2%	26%	2%	13%	8%	3%	15%	100%
Physique et applic. des maths	171	3%	8%	2%	25%	4%	0%	4%	11%	40%	5%	100%
Biologie et chimie	329	5%	28%	3%	24%	12%	0%	6%	6%	8%	9%	100%
Économie et droit	327	27%	3%	7%	3%	18%	0%	10%	18%	4%	9%	100%
Arts visuels	127	4%	0%	11%	5%	23%	0%	13%	6%	4%	35%	100%
Musique	20	0%	0%	25%	15%	25%	0%	10%	0%	0%	25%	100%
Ensemble	1'379	12%	11%	8%	11%	17%	0%	9%	10%	9%	13%	100%

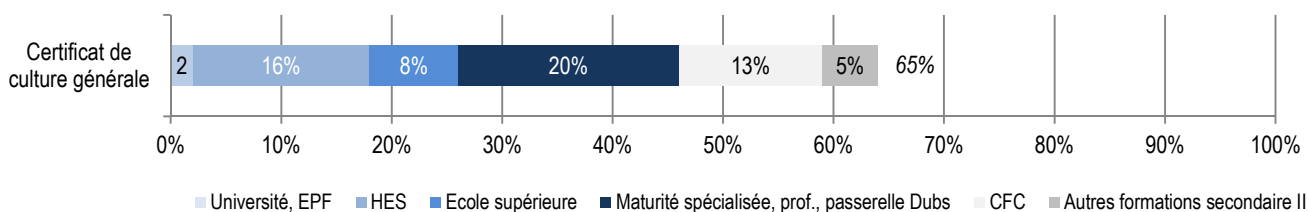
N.B. 1'487 jeunes obtiennent une maturité gymnasiale et sont en formation 18 mois plus tard. L'option spécifique suivie lors du cursus gymnasial n'est pas connue pour 59 jeunes. Par ailleurs, après l'obtention d'une maturité gymnasiale, quelques jeunes entreprennent une formation hors d'une haute école (p. ex. une autre formation de niveau secondaire II, une formation en ES).

Source : SRED/Enquête EOS - Volée des diplômés 2017.

Des poursuites d'études plurielles après un certificat de l'ECG

Dix-huit mois après l'obtention de leur certificat de culture générale, 65% des titulaires sont en formation (voir **H3.c**) ; ce taux est stable par rapport à la volée des diplômés de 2015 (66%). Parmi eux, 18% fréquentent une haute école (essentiellement une HES, et plus marginalement une HEU), principalement après avoir complété le certificat par une maturité spécialisée. Les écoles supérieures représentent 8% des choix d'orientation. Vingt pour-cent sont encore en train d'accomplir une maturité, essentiellement spécialisée – soit parce qu'ils ne l'avaient pas commencée directement après le certificat de l'ECG, soit parce qu'ils redoublent – ou encore une passerelle Dubs ; 18% (soit plus de 130 titulaires du certificat de culture générale) entreprennent une deuxième formation de niveau secondaire II autre que la maturité spécialisée. Il s'agit principalement d'un CFC dual dans les domaines de la santé, du social et du commerce. Cette proportion relativement importante, et en nette croissance par rapport à 2015 (+5 points de %), montre la diversité du public de cette filière, qui comprend aussi bien des jeunes qui se destinent aux études supérieures que des jeunes encore en phase d'orientation et pour qui l'ECG permet ensuite une intégration dans une formation professionnelle initiale. La variabilité des formes de la poursuite de la formation fait écho à la variabilité des parcours des jeunes avant leur certificat de culture générale. L'ECG est ainsi une solution de réorientation pour de nombreux élèves issus du Collège, mais également d'orientation pour des jeunes en difficultés scolaires qui ont intégré l'ECG après un passage par une solution de transition (classe préparatoire de l'ECG).

H3.c Formation suivie par les titulaires d'un certificat de culture générale, 18 mois après l'obtention de leur titre, volée des diplômés 2017



Source : SRED/Enquête EOS - Volée des diplômés 2017.

35% des titulaires d'un CFC obtenu en école à plein temps poursuivent des études (contre 10% de ceux de la voie duale)

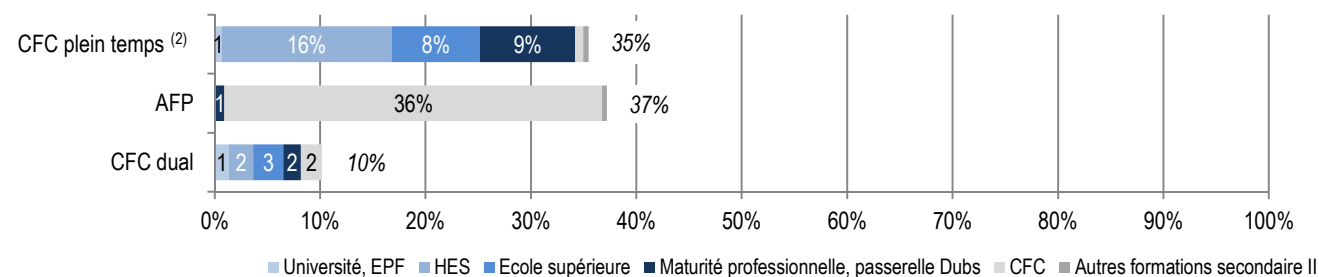
Dix-huit mois après l'obtention d'un CFC, la proportion de jeunes encore en formation varie sensiblement selon les modalités d'obtention du certificat. Environ un tiers des jeunes ayant fait leur apprentissage à plein temps en école poursuivent leur formation, contre seulement 10% des apprentis de la voie duale (voir **H3.d**). Cette différence illustre en partie le choix qui a présidé à l'orientation ; en effet, les jeunes qui privilégient l'alternance souhaitent davantage une entrée rapide dans le monde professionnel (Mouad et Rastoldo, 2015).

À cette différence d'échelle près, les orientations sont relativement semblables. La plupart des jeunes entreprennent des études supérieures en HES (après avoir acquis entre-temps une maturité professionnelle) ou en ES. Les orientations vers l'université (après l'obtention d'une passerelle Dubs) sont très rares 18 mois après l'obtention d'un CFC, notamment en raison du temps nécessaire pour obtenir la maturité professionnelle et la passerelle Dubs. En effet, certains diplômés sont encore dans l'accomplissement de la maturité professionnelle (en cas de parcours non linéaire) ou de la passerelle Dubs et quelques-uns suivent une formation de niveau secondaire II (le plus souvent dans le cadre d'un second apprentissage en dual ou à plein temps en école).

L'AFP : une première étape vers le CFC dans un tiers des cas

Après une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), plus du tiers des titulaires poursuivent une formation visant l'obtention d'un titre de niveau secondaire II plus exigeant, essentiellement un CFC (voir **H3.d**), ce qui représente une relative stabilité par rapport à ce qui était observé pour les diplômés de 2015 (40%). L'AFP fonctionne donc en partie – et de plus en plus depuis sa création – comme une propédeutique au CFC, utilisée par des jeunes dont les difficultés scolaires ne leur permettaient pas de l'intégrer directement.

H3.d Formation suivie par les titulaires d'un CFC⁽¹⁾ ou une AFP, 18 mois après l'obtention de leur titre, volée des diplômés 2017



⁽¹⁾ CFC uniquement (sans maturité professionnelle dite « intra »).

⁽²⁾ Y compris les diplômés professionnels de l'École de commerce et les diplômés d'horticulteurs.

Source : SRED/Enquête EOS - Volée des diplômés 2017.

Des jeunes satisfaits de la formation suivie, 18 mois après leur titre secondaire II

L'analyse de la satisfaction des jeunes à l'égard de la formation qu'ils suivent 18 mois après l'obtention de leur titre secondaire II montre un degré de satisfaction relativement élevé, que ce soit à propos du choix de la formation (score moyen de 7.7 sur 9), de son contenu (score moyen de 7.2 sur 9), des possibilités d'études ultérieures (score moyen de 7.5 sur 9) ou des perspectives d'emploi (score moyen de 7.2 sur 9) (voir **H3.e**).

On constate néanmoins quelques différences selon le type de formation suivie. Les jeunes en formation dans une EPF présentent le niveau de satisfaction le plus élevé sur deux aspects (les possibilités d'études ultérieures ainsi que les perspectives d'emploi). Ceux qui suivent des formations dans les HES ou ES estiment leurs perspectives d'emploi légèrement meilleures (scores respectivement de 7.5 et 7.9 sur 9) que ceux qui sont en formation à l'université (score de 7 sur 9), probablement en raison du caractère davantage professionnalisant des formations dans les HES et ES. Deux constats sont également assez illustratifs du sentiment de satisfaction générale des jeunes en formation 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II : plus de 6 jeunes sur 10 voient leur avenir de manière très favorable et les deux tiers ont la certitude de pouvoir exercer une profession en lien avec la formation suivie actuellement.

H3.e Indicateurs de satisfaction⁽¹⁾ de la formation suivie, 18 mois après l'obtention de leur titre, volée des diplômés 2017

	Université	EPF	HES	ES	CFC, matu pro et passerelle Dubs	Autre formation ⁽²⁾	Total
Choix de cette formation	7.8	7.9	7.9	8.1	7.1	7.5	7.7
Contenu de cette formation	7.3	7.6	7.3	7.5	6.4	7.8	7.2
Possibilités d'études ultérieures	7.5	8.2	7.4	7.5	7.5	7.4	7.5
Perspectives d'emploi offertes	7.0	7.9	7.5	7.9	6.4	6.8	7.2
Nombre de jeunes en formation (pondéré)	1'165	121	695	111	173	83	2'348

N.B. Les diplômés qui préparent un dossier ou qui sont en stage n'ont pas été interrogés sur la satisfaction à l'égard de leur formation (environ 500 jeunes).

⁽¹⁾ Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 à 9 (1 correspond à une très faible satisfaction et 9 à une très grande satisfaction).

⁽²⁾ Principalement, Collège pour adultes ou École de culture générale (certificat et maturité spécialisée).

Source : SRED/Enquête EOS - Volée des diplômés 2017.

Rami Mouad et François Rastoldo
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP. http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dj/ursp/Publications/Autres_publications/eos-sred_2014.pdf
- Mouad, R. et Rastoldo, F. (2015). Formation professionnelle : le « choix » de l'alternance. L'exemple du canton de Genève. In Boudesseul et al. (eds). *Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ?* Marseille : CERQ. https://www.geneve.ch/recherche-education/doc/actu/2015/journee_du_longitudinal.pdf

Pour comprendre ces résultats

L'enquête source : il s'agit d'une enquête périodique biennale, portant sur la situation des diplômés 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II. Elle existe depuis 1989 à Genève et a été étendue à partir de la volée 2009 au canton de Vaud, dans le cadre d'une collaboration entre le Service de la recherche en éducation du canton de Genève (SRED) et l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques du canton de Vaud (URSP). Elle est réalisée sur une population exhaustive, sauf pour les titulaires d'un CFC et d'une maturité gymnasiale dans le canton de Vaud pour lesquels un échantillonnage aléatoire représentant 60% de la population est fait.

La présente fiche se fonde sur les données genevoises.

Le questionnaire est stable dans le temps et renseigne sur les aspects suivants : la situation une année et demie après la certification, une évaluation de cette situation, un descriptif des activités effectuées entre la certification et le moment de l'enquête, et enfin une appréciation du futur proche.

Les informations récoltées sont déclaratives. Néanmoins, dans le cas de la poursuite d'études, les réponses sont confrontées aux registres scolaires pour vérifier leur plausibilité. À ces données d'enquête sont ajoutées les informations concernant les parcours de formation des jeunes, ainsi que d'autres données sociographiques (âge, statut migratoire, genre, catégorie socioprofessionnelle des parents), qui proviennent des bases de données scolaires administratives.

Passerelle Dubs : passerelle d'une année destinée aux détenteurs d'une maturité professionnelle ou spécialisée qui souhaitent intégrer une haute école universitaire.

Effectifs pondérés : Le taux de réponse à l'enquête est de 53% pour l'enquête réalisée auprès des diplômés de 2015 (3156 répondants sur 5900 diplômés) et de 2017 (3246 répondants sur 6120 diplômés). Une pondération a donc été effectuée sur la base de six critères, pour tenir compte des non-réponses : âge, type de diplôme, genre, catégorie socioprofessionnelle, nationalité et première langue parlée. Faute d'effectifs suffisants, les poursuites de la formation des titulaires d'un CFC pour adultes ainsi que d'une passerelle Dubs ne sont pas présentées ici.

Lien vers les données: <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>